



Une autre vie s'invente ici

Paris, le 11 juillet 2023

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### « Loi restauration de la nature » Une chance pour la biodiversité et pour l'économie européenne

**La fédération des Parcs naturels régionaux de France invite les parlementaires européens à voter à une large majorité la loi de restauration de la nature, le 12 juillet prochain. Est-il utile de rappeler le niveau de dégradation de notre biodiversité ?**

Les études sur la disparition des insectes, des amphibiens ou des oiseaux sont suffisamment nombreuses, documentées et diffusées. Elles devraient suffire à convaincre les plus sceptiques. Pourtant des blocages existent. Préserver la nature présenterait un risque pour notre agriculture, notre pêche, notre prospérité voire notre souveraineté.

**L'expérience des Parcs naturels régionaux de France fait la démonstration du contraire. Dans chaque Parc où, par exemple, des mesures agroenvironnementales et climatiques sont mises en œuvre, en pleine concertation avec les agriculteurs, la nature respire mieux. Et les producteurs aussi ! Les exemples ne manquent pas, du Marais poitevin aux Vosges du nord.**

Certes, ces mesures ont un coût mais la disparition des espèces animales ou végétales en a un bien supérieur et il pèse déjà sur nos entreprises. Sans parler des coûts que représentent les réintroductions d'espèces disparues localement. Là aussi, les expériences menées dans nos Parcs en témoignent, du lynx au vautour fauve en passant par l'écrevisse des torrents.

Nous sommes également conscients que les actions menées dans nos aires protégées ne suffiront jamais. C'est l'ensemble des territoires qui doivent être impliqués. Les opinions publiques y sont prêtes et le réclament. Le monde économique le sait et s'y adapte déjà. Reste à renforcer le cadre et l'échelle de l'Union européenne est pertinente pour cela. Il ne tient qu'à nos députés européens.

**Les Parcs naturels régionaux de France sont à la disposition des parlementaires pour détailler les actions menées sur nos territoires. La loi sur la restauration de la nature est une chance, ne la gâchons pas !**

Contact presse : Pierre-Paul Castelli 06 83 84 01 77

Les 58 Parcs naturels régionaux de France représentent plus de 4900 communes, 4,4 millions d'habitants et 9 millions d'hectares, soit 17 % du territoire métropolitain, répartis dans 15 régions et 3 collectivités locales. Plus de 2250 agents y travaillent. La Fédération est une association loi de 1901 qui regroupe les Parcs naturels régionaux, les régions et de nombreux partenaires nationaux.

---

Fédération des Parcs naturels régionaux, 27 rue des Petits Hôtels – 75010 Paris – 01 44 90 86 20 [www.parcs-naturels-regionaux.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr)